



Compte-rendu Comité Technique « Zones humides et têtes de bassin versant »
Chemillé-en-Anjou - 17/01/2020

Etaient présents :

- M. PIERROIS Benoît (Commune de Lys-Haut-Layon, rapporteur « Zones humides et têtes de bassin versant » à la CLE),
- M. BONIOU Pascal (AELB),
- M. ORHON Laurent (DDT 49),
- M. TERTRAIS Laurent (EDEN 49),
- M. PELLETIER François (Commune Les Garennes-sur-Loire, SLAL),
- M. CHATARD Nicolas (Fédération de pêche 49),
- M. DE SIMIANE Michel (Syndicat Professionnel des Propriétaires Fonciers),
- M. DERVIEUX Jean-Jacques (Commune de Val-du-Layon, SLAL),
- M. MOUNEREAU Laurent (SLAL),
- M. COUDART Anthony (SLAL),
- Mme. JAOUEN Marie (SLAL),
- Mme. JONCHERAY Marie (SLAL).

Sont excusés:

- Mme. ANQUETIL Hélène (AFB),
- M. LEMOIGNE Jonathan (Conseil départemental de Maine-et-Loire),
- M. ANDRE Marc (DDT 49).

Sont absents :

- M. BLANCHET Fabien (Forum des Marais Atlantique),
- M. MAHÉ Vincent (CPIE Loire Anjou),
- Mme. LERAY Adeline (CEN Pays de la Loire),
- M. GARREAU Emmanuel (Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire),
- M. MAILFERT Guillaume (DREAL Pays de la Loire),
- M. MARTIN Bastien (Syndicat Mixte de gestion du PNR Loire Anjou Touraine),
- M. MÉNARD Hervé (Commune de Chalonnes-sur-Loire).

M. PIERROIS, rapporteur « zones humides et têtes de bassin versant » à la CLE du SAGE Layon Aubance Louets, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, annonce l'ordre du jour et nomme les personnes excusées.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'étude de localisation et caractérisation des têtes de bassin versant, sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets et de la zone blanche.

La présentation de la réunion se trouve en annexe 1 du présent compte-rendu.

1. Présentation de l'étude de localisation et caractérisation des têtes de bassin versant, sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets et de la zone blanche
--

M. Anthony COUDART, présente la définition, le cadre et l'intérêt de travailler plus précisément sur les têtes de bassin versant (Cf. diapositives 3 à 9). L'étude réalisée s'effectue en 3 étapes : la localisation, la caractérisation et la priorisation des têtes de bassin versant.

Etape 1 – La localisation (Cf. diapositives 10 à 15)

Anthony COUDART explique que la localisation s'effectue selon deux données majeures que sont :

- le Modèle Numérique de Terrain de 2013 qui informe sur les altitudes et donc sur les écoulements gravitaires,
- le référentiel hydrologique qui informe sur le point exutoire aval des bassins drainés. Plus le référentiel hydrologique est fin, plus les têtes de bassin versant sont affinées et réduites en taille. Sur le territoire d'étude, le linéaire de cours d'eau diffère fortement selon le référentiel utilisé :
 - o 1405 km de cours d'eau avec les données DDT49 + BD Topo IGN (79)
 - o 1842 km de cours d'eau avec les données BD Topo IGN (49 et 79)

Laurent ORHON précise que la cartographie des cours d'eau DDT 49 n'est pas exhaustive, car les visites de classement ou de déclassement des cours d'eau n'ont lieu que sur demande. Par ailleurs, le référentiel cours d'eau DDT 79 n'existe pas.

Pour exemple :

En utilisant le référentiel DDT 49, la masse d'eau de l'Avort, située en zone blanche, est identifiée comme une seule et même tête de bassin versant présentant une superficie importante. En contrario, l'utilisation de la BD Topo IGN permet une délimitation plus précise de plusieurs têtes de bassin versant à l'intérieur de la masse d'eau de l'Avort.

Choix du référentiel cours d'eau utilisé pour la localisation des têtes de bassin versant

L'utilisation du référentiel DDT 49 + BD Topo IGN (79) permet :

- Une homogénéité entre les différents territoires qui mènent l'étude (SAGE Estuaire Loire, SAGE Sèvre Nantaise...),
- Une cohérence avec la définition d'une tête de bassin versant (Rang Strahler inférieur ou égale à 2),

- L'utilisation de données officielles,
- D'être assuré de ne pas omettre de surface considérée comme des têtes de bassin versant.

L'utilisation du référentiel BD Topo 49 et 79 permet :

- D'affiner l'analyse en réduisant la surface des têtes de bassin versant,
- De faciliter la mise en place de la phase opérationnelle.

Les membres du Comité technique statuent sur un travail de localisation des têtes de bassin versant à deux niveaux :

- **Avec le référentiel DDT49 + BD Topo IGN (79) à des fins d'affichage politique,**
- **Avec le référentiel BD Topo IGN (49 et 79) à des fins de mise en œuvre opérationnelle.**

Etape 2 – La caractérisation (Cf. diapositives 16 à 28)

Anthony COUDART explique que l'étape de caractérisation consiste à dresser la carte d'identité des têtes de bassins versants, à partir de données homogènes à l'échelle du territoire du SAGE Layon Aubance Louets et de la zone blanche.

Chaque tête de bassin versant est classée par rapport aux autres selon :

- sa sensibilité, calculée à partir d'indicateurs intrinsèques physiques et morphologiques,
- la pression qui s'y exerce, calculée à partir d'indicateurs d'occupation du sol.

La vulnérabilité est issue du croisement de la pression et de la sensibilité. Elle informe sur le degré d'effort à fournir pour l'atteinte du bon état. 3 cartes de vulnérabilité sont présentées selon les enjeux étudiés : « milieux aquatiques », « Qualité de l'eau » et « Quantité d'eau ».

Les têtes de bassin versant qui apparaissent en noir sont caractérisées globalement par une sensibilité plus forte et des pressions plus importantes que sur les autres têtes de bassin versant (Cf. tableau diapositive 23). Les efforts à fournir pour atteindre le bon état seront importants, voire impossibles compte tenu du caractère intrinsèque de la sensibilité.

A l'inverse, les têtes de bassin versant qui apparaissent en jaune sont globalement moins sensibles et subissent moins de pression que les autres têtes de bassin versant du territoire. (Cf. tableau diapositive 23). Les efforts à fournir pour atteindre le bon état y seront moindres.

Pascal BONIOU précise que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne n'a pas prévu, dans son 11ème programme, d'utiliser les résultats de l'étude sur les têtes de bassin versant pour flécher les financements futurs. En revanche, il soulève l'intérêt de l'étude pour la construction du programme d'actions du futur Contrat Unique.

Les membres du Comité technique statuent sur le fait d'utiliser la même méthodologie (choix et pondération des indicateurs) que celle utilisée sur les autres territoires d'étude. Le tableau en annexe 2 présente les indicateurs et pondérations utilisés pour le calcul de la sensibilité et de la pression de chaque tête de bassin versant, au regard des enjeux ciblés.

Etape 3 – La priorisation (Diapositives 29 à 36)

Anthony COUDART présente les logigrammes utilisés par le SAGE Estuaire Loire et le SAGE Sèvre Nantaise, pour prioriser les têtes de bassin de leurs territoires.

Les membres du Comité technique statuent sur le fait de construire leur propre logigramme, à l'instar du travail commencé par le SAGE Sèvre Nantaise. Celui-ci, bien que moins réactif que celui du SAGE Estuaire Loire, présente l'avantage d'être plus participatif, efficace et opérationnel.

L'élaboration du logigramme, en tant qu'outil d'aide à la décision, devra permettre la construction du programme d'actions du futur Contrat Unique. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Mars – Juin 2020 : Définition du logigramme de priorisation du SAGE Layon Aubance Louets,
- Sept. 2020 : Identification des têtes de bassin versant prioritaires (Analyse et traitement cartographique),
- Oct. 2020 - Mars 2021 : Elaboration du programme de restauration, d'entretien et de gestion sur les têtes de bassin versant prioritaires (Réf. Disposition 30 du SAGE Layon Aubance Louets),
- Mars – Juin 2021 : Evaluation de la faisabilité sur le terrain,
- Juin - Sept 2021 : Validation du programme d'actions sur les têtes de bassin versant du futur Contrat Unique.

Annexe 1 – Diaporama de présentation de la réunion

Bellevigne-en-Layon, le 27/01/2020



Commission Locale de l'Eau
SAGE Layon Aubance Louets

ZA du Léard, Thouarcé - 49380 Bellevigne-en-Layon
Tél. 02 41 97 80 80 • Courriel : contact@eau-layon-aubance.fr

Annexe 2 – Indicateurs de calcul de la vulnérabilité

Bellevigne-en-Layon, le 27/01/2020



Commission Locale de l'Eau
SAGE Layon Aubance Louets

ZA du Léard, Thouarcé - 49380 Bellevigne-en-Layon
Tél. 02 41 97 80 80 • Courriel : contact@eau-layon-aubance.fr